

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS-**

Siège social :56 Avenue Mohamed V 1001 Tunis

La BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Chiheb GHANMI (la Générale d'Audit et Conseil –GAC) et Mme SEMMAR Nedra JELASSI (Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI).

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009
(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

ACTIFS

ACTIFS	NOTES	2009	2008 (*)
<i>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</i>	3.1	4 332	8 237
Créances des établissements bancaires et financiers	3.2	2 066	16 076
Créances sur la clientèle	3.3	523 343	458 258
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 260	2 307
Valeurs immobilisées	3.5	7 400	7 864
Autres actifs	3.6	45 921	39 531
		585 322	532 273

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES**PASSIFS**

PASSIFS	NOTES	2009	2008
Banque centrale et CCP	4.1	3 469	3 773
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	3 963	4 995
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	2 814	5 000
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>	4.4	503 394	450 665
<i>Autres passifs</i>	4.5	26 484	23 681
<i>Total Passifs</i>		540 124	488 114

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	NOTES	2009	2008
Capital		40 000	40 000
Réserves		2 783	2 413
<i>Résultats reportés</i>		1 408	1 293
<i>Résultat de l'exercice</i>		1 007	453
Total Capitaux propres	4.6	45 198	44 159
Total Passifs et Capitaux Propres		585 322	532 273

(*) Pour besoin de comparabilité les états financiers de l'année 2008 ont été retraités.

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2009
(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

LIBELLE	Note	2009	2008
Passifs Eventuels			
Cautions, avals et autres garanties données Actifs donnés en garanties	6-1	84	84
Total Passifs éventuels		84	84
 <i>Engagements donnés</i>			
Engagements de financement donnés Engagements sur titres (Participations non libérées)	6-2	24 041	31 807
Total Engagements donnés		24 041	31 807
 <i>Engagements reçus</i>			
Engagements de financement reçus Garanties reçues	6-3	358 596	314 032
Total Engagements reçus		358 596	314 032

ETAT DE RESULTAT
PERIODE ALLANT DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	Note	2009	2008(*)
<i>I Produits d'exploitation Bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	5.1	12 051	10 586
Commissions	5.2	2 590	2 147
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5.3	254	183
Total Produits d'exploitation bancaire		14 895	12 916
<i>II Charges d'exploitation Bancaire</i>			
Intérêts et charges assimilées	5.4	<2 354>	<1804>
Commissions encourues			
Pertes sur portefeuille titres commercial et op. finan.		<6>	-
Total charges d'exploitation Bancaire		<2 360>	<1 804>
Produits net Bancaires = (I-II)		12 535	11 112
Dot. aux prov. Et résultat des corrections des valeurs/créances, HB et passifs	5.5	<316>	<377>
Autres produits d'exploitation	5.6	3	1
Frais du personnel	5.7	<7 392>	<6 298>
Charges générales d'exploitation	5.8	<3 149>	<2 961>
Dot aux amorts et aux Prov. sur immobilisations		<713>	<740>
Résultat d'exploitation		968	737
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	5.9	348	47
Impôts sur les bénéfices		<309>	<331>
Résultat des activités ordinaires		1 007	453
Solde en gain/pertes provenant des éléments extraordinaires		-	-
Résultat Net de la période		1 007	453

(*)Pour besoin de comparabilité les états financiers de l'année 2008 ont été retraités

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
PERIODE ALLANT DU 01/01/2009 AU 31/12/2009
(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

LIBELLE	2009	2008
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	13 983	11 889
Charges d'exploitation bancaire décaissées	<105>	<131>
Dépôts / retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	<66 033>	<73 817>
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	<2 186>	810
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	<7 391>	<6 291>
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<5 553>	<3 325>
Impôt sur les bénéfices	<310>	<322>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	<67 595>	<71 187>
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-	<159>
Acquisitions / cessions sur immobilisations	<149>	<533>
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	<149>	<692>
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunts	<7 547>	<5 802>
Augmentation / diminution ressources spéciales	58 712	93 521
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	51 165	87 719
VARIATION DE TRESORERIE		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	<16 579>	15 840
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	15 545	<295>
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	<1 034>	15 545

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1-PRESENTATION DE LA BANQUE

Suite à une décision présidentielle historique la Banque Tunisienne de Solidarité a été créée le 21 Mai 1997.

La création de la Banque Tunisienne de Solidarité s'insère dans le cadre d'une stratégie de développement global entamée par la Tunisie depuis l'aube du changement du 7 Novembre 1987.

La Banque Tunisienne de Solidarité, par le biais de l'octroi des crédits sans garantie, a pour objet de :

- Ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- Créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- Intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- Consolider l'effort des associations pour le développement.

2-NOTE AUX ETATS FINANCIERS

2-1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

2-2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'enregistrement du contrat et sont apurés au fur et à mesure des déblocages des crédits.

2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

A. Critères de classification sur les crédits de microprojets

La classification des promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19/03/1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
--------	--------------------

1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

B. Détermination des provisions

B-1 MICRO—PROJET

Les provisions sur les crédits classées sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23. Toutefois, et afin de tenir compte des spécificités de l'activité de la BTS (crédits accordés sans garanties, clientèles de faible et moyen revenu), une provision supplémentaire de 1% a été constatée sur l'encours des crédits de la classe 0 et des crédits nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces taux se présentent comme suit :

- Egales à 1% pour les actifs de la classe 0 et 1,
- Egales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- Egales à 50% pour les actifs de la classe 3
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application, de ces taux, est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés déclarés par la BTS et acceptés par la société TUNIS RE.

B-2 PC FAMILIAL

Les provisions sur les crédits PC familial sont calculées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23.

Ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application, de ces taux, est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés et déclarés par la BTS et acceptés par la société TUNIS RE.

2.2.2 Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés sont réservés. Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

La comptabilisation des commissions sur les crédits est prise en compte au moment de la constatation de l'enregistrement du contrat de crédit sur la base de gestion des crédits.

2.2.3 Règles de classification et d'évaluation des titres

Le portefeuille titre de la banque est composé uniquement des titres de participations. Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seul les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.

2.2.4 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire conformément aux taux d'amortissement prévus par le décret n° 2008/492 du 25/02/2008:

* Logiciel et matériels informatiques	33%
* Matériel de transport	20%
* MMB	20%
* Agencements et aménagements	10%
* Constructions	5%

2.2.5 Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et le fond provenant de la BID ainsi que les Ressources spéciales gérés par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS 21-21 Microprojets et les autres ressources (Fonds Tuniso-Belge).

C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- 21-21

C2- Ressources extérieures

- FADES
- BID

C3- Autres ressources

- Fonds Tuniso- Belge
- OMS & PDHL
- ONA

2.2.6 Engagements de financement donnés

Ce poste comprend notamment les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets et les titres de participations non libérés.

2.2.7 Engagements de financement reçus

Ce poste comprend les garanties reçues du Fonds national de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familiales ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.

3. BILAN ACTIF**3.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP, ET TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **4 332 KDT** contre **8 237 KDT** au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		122	80
BCT BID		964	2 624
CCP exploitation	(1)	2 592	2 604
CCP agences BTS		64	52
Comptes BCT (4010+4012)		590	2 877
TOTAL		4 332	8 237

(1) CCP 302484 :	2 342 KDT
CCP 358331 :	206 KDT
CCP 848493 :	15 KDT
CCP 308909 :	17 KDT
CCP 275322 :	9 KDT
CCP 275326 :	3 KDT
Total :	2 592 KDT

3-2. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **2 066 KDT** contre **16 076 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Compte FADES STB	(1)	65	64
Placements sur le marché inter- bancaire	(2)	2 000	16 000
Intérêts sur placement à recevoir		1	12
TOTAL		2 066	16 076

(1) Ce compte enregistre les encaissements nets des décaissements des fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

(2) Les placements de la BTS au 31 décembre 2009 se détaillent comme suit :

Banque	Montant	Taux	Durée	Date Echéance
BFT	2 000	4,05%	04 j	04/01/2010

3-3 .CREANCES SUR LA CLIENTELE

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **523 343 KDT** contre un solde de **458 258 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Crédits MT non échus	(1)	163 456	116 270
Crédits BTS MT impayés	(2)	113 211	125 154
Crédits directs agence		4 520	4 034
Dotation FONAPRAM accordée		87 451	79 116
Dotation FONAPRAM impayée		22 437	18 294
Intérêts impayés	(3)	16 401	15 696
Intérêts à recevoir	(4)	1 105	954
Lignes de crédits servies aux ONG	(5)	144 923	127 805
Provisions sur crédits	(6)	<14 798>	<14 250 >
Agios réservés	(7)	<16 417>	<15 700 >
Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence	(8)	<548>	<655>
Clients agence débiteurs	(9)	329	326
Produits encaissés en 2010 au titre des impayés en intérêts au 31/12/2009.	(10)	1 273	1 214
TOTAL NET		523 343	458 258

1) Crédits à Moyen Terme non échus :

Ce compte enregistre un montant de **163 456 KDT** au 31/12/2009 contre un montant de **116 270 KDT** au 31/12/2008 soit une variation positive de **47 186 KDT**.

Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Crédits sur ressources ordinaires	81 027	49 343	31 684
Crédits P.C.F	7 642	6 870	772
Crédits sur la ligne 21-21	66 678	59 797	6 881
Crédits FOSDAP	682	251	431
Crédits BID	6 561	9	6 552
Crédits ONA	866	-	866
TOTAL	163 456	116 270	47 186

2) Crédits M.T impayés :

Le total des impayés en principal au 31 décembre 2009 a atteint **113 211 KDT**. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Crédits sur Res. Ord. Impayés	65 961	79 352	<13 391>
Crédits P.C.F impayés	13 002	14 088	< 1086>
Crédits sur la ligne 21-21 impayés	34 230	31 713	2 517
Crédits FOSDAP impayés	1	1	-
Crédits BID impayés	17	-	17
TOTAL	113 211	125 154	<11 943>

3) Intérêts impayés :

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	9 533	9 394	139
Intérêts impayés P.C.F	954	1 054	<100>
Intérêts impayés 21-21	5904	5 248	656
Impayés sur frais BID	9	-	9
Intérêts impayés ONA	1	-	1
TOTAL	16 401	15 696	705

4) Intérêts à recevoir

Ce compte enregistre les intérêts courus et non encore échus au 31/12/2009. Il se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Intérêts à recevoir sur crédit M.T	610	484	126
Intérêts à recevoir sur crédit 21-21	378	447	<69>
Intérêts à recevoir sur crédit FOSDAP	15	3	12
Intérêts à recevoir sur clients débiteurs	19	20	<1>
Intérêts à recevoir sur crédit BID	75	-	75
Intérêts à recevoir sur crédit ONA	8	-	8
TOTAL	1 105	954	151

5) Ligne de crédits servis aux associations

Ce compte enregistre les montants servis aux associations nets des recouvrements encaissés pour les distribuer sous formes de micro crédits dans le cadre de la convention signée entre la BTS et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999.

Ce compte accuse au 31/12/2009 un solde de **144 923 KDT** contre **127 805 KDT** au 31/12/2008, soit une variation positive de **17 118 KDT**.

6) Provisions sur crédits

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Provisions crédit M.T	7 793	7 668	125
Provisions crédit 21-21	4 639	4 130	509
Provisions crédit Agence	399	386	13
Provisions crédit PCF	1 384	1 488	<104>

Provisions bon de cession projet	218	164	54
Provisions bon de recouvrement	365	414	<49>
TOTAL	14 798	14 250	548

7) Agios réservés :

Désignation	2009	2008	Variation
Agios réservés sur CMT	9 537	9 398	139
Agios réservés sur 21/21	5 904	5 248	656
Agios réservés sur PCF	954	1 054	<100>
Agios réservés sur BID	21	-	21
Agios réservés sur ONA	1	-	1
TOTAL	16 417	15 700	717

8) Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence :

Il s'agit des produits perçus et constatés d'avance sur crédits directs octroyés au niveau de la succursale.

9) Clients agence débiteurs:

Il s'agit des clients ayant des comptes débiteurs au niveau de la succursale et qui se détaille comme suit :

-Comptes dépôts particuliers :	98
-Comptes dépôts personnels :	39
-Compte dépôt commercial :	192

10) Produits encaissés en 2010 au titre des impayés en intérêts au 31/12/2009 :

Les recouvrements réalisés en 2010 au titre des impayés en intérêts arrêtés au 31/12/2009 s'élèvent à **1 273 KDT**.

3.4_PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **2 260 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Provision	Solde au 31/12/2009
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	20	-	20
SOCIETE SIDCO	365	<3>	362
SOCIETE SODIS SICAR	392	<11>	381
SIBTEL	67	-	67
SOCIETE FRDCM	175	<43>	132
SOCIETE SODINO	1 389	<91>	1 298
TOTAL	2 408	<148>	2 260

3-5. VALEURS IMMOBILISEES

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 décembre 2009 à **7 400 KDT** contre **7 864 KDT** au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008
Logiciel Informatique	226	224
Fonds de commerce	26	26
Immobilisations Incorporelles en cours	149	149
Matériel Informatique	691	690
Matériel de Transport	1 516	1 670
Mobilier et Matériel de Bureau	630	609
Constructions	7 047	7 047
Agencements, Aménagements et Installations	1 541	1 509
Agenc. , Aménag. et Installations en cours	85	1
Total immobilisations Brutes	11 911	11 925
Amortissements	<4 511>	<4 061>
Total immobilisations nettes	7 400	7 864

Désignation	Valeur Brute 31/12/2008	Cession 2009	Acquisition Exercice 2009	Valeur Brute 31/12/2009	Taux %	Amort cumulé au 31/12/2008	Dotations Exercice 2009	Reprise 2009	Amort cumulé 31/12/2009	VCN au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles										
Immobilisations incorporelles en cours	148 445	-	-	148 445	-	-	-	-	-	148 445
Fonds de Commerce	26 102	-	-	26 102	-	-	2 139 (*)	-	2 139	23 963
Logiciel	224 342	-	1 981	226 323	33%	144 638	41 217	-	185 855	40 468
Total Immobilisations incorporelles	398 889	-	1 981	400 870		144 638	43 356	-	187 994	212 876
Immobilisations corporelles										
Agenc Aménag et Instal en cours	1 132	-	83 367	84 499	-	-	-	-	-	84 499
Construction	7 047 239	-	-	7 047 239	5%	474 710	352 362	-	827 072	6220 167
Matériel informatique	690 021	-	1 164	691 185	33%	534 780	59 416	-	594 196	96 989
Matériel de transport	1 669 905	263 531	110 046	1 516 420	20%	1 284 888	122 464	263 531	1 143 821	372 599
Matériel Mobilier de bureau	608 705	-	21 520	630 225	20%	483 836	43 502	-	527 338	102 887
Agencement Aménagement et Instal	1 508 996	-	31 880	1 540 876	10%	1 138 063	92 243	-	1 230 306	310 570
Total Immobilisation corporelles	11 525 998	263 531	247 977	11 510 444		3 916 277	669 987	263 531	4 322 733	7 187 711
Total Actif Immobilisé	11 924 887	263 531	249 958	11 911 314		4 060 915	713 343	263 531	4 510 727	7 400 587

834 dinars dotation relative à l'exercice 2008 et constatée en 2009.

3-6. AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **45 921 KDT** contre **39 531 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Assurances		514	530
Subvention à recevoir FOSDAP		14 705	12 862
Etat, impôts et taxes		314	322
Personnel, comptes rattachés		1 607	1 448
Primes d'investissement de l'Etat	(1)	22 440	19 385
Etat, subvention d'équilibre à recevoir	(2)	120	120
Créance sur l'Etat (*)		814	465
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM		1 787	1 463
Comptes des stocks		-	15
Comptes d'attente et de régularisation (**)		3 295	2 613
Subvention PCF		308	308
Commissions de gestion à recevoir ONA		17	-
TOTAL		45 921	39 531

(*) Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs aux emprunts BID et FADES.

(**) Pour besoin de comparabilité des états financiers de l'année 2008, les intérêts à courir sur les crédits directs agence ont été reclassés parmi la rubrique PA5.

(1) Le solde de ce compte correspond aux montants des primes d'investissement à recevoir sur les crédits enregistrés à la date du 31 décembre 2009. La BTS a retenu la date d'enregistrement des contrats comme fait générateur de la comptabilisation de la prime et ce en l'absence des informations concernant les dates effectives d'entrée en production des projets financés.

(2) Le solde de ce compte correspond au montant des subventions d'équilibre à recevoir de l'Etat au titre du différentiel entre le taux d'intérêt sur les crédits accordés par la banque et les coûts supportés annuellement.

4. BILAN PASSIF

4-1. BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **3 469 KDT** contre un solde de **3 773 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Compte CCP exploitation	(a)	3 469	3 773
TOTAL		3 469	3 773

(a) Ce compte se détaille comme suit :

Compte CCP 8485-02	3 346
Compte CCP 3127-81	123
TOTAL	3 469

4-2. DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **3 963 KDT** contre un solde de **4 995 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
STB Compte Exploitation		12	12
Compte STB PC Familial		3 905	4 944
Compte BNA (4688 & 4740)		46	39
TOTAL		3 963	4 995

4-3. DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **2 814 KDT** contre un solde de **5 000 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Comptes de dépôt	(1)	2 593	2 295
Comptes spéciaux d'épargne		150	100
Autres comptes de dépôts		71	61
Comptes à terme personne morale		-	2 544
TOTAL		2 814	5 000

Ces comptes enregistrent les dépôts créditeurs au niveau de la succursale et se détaillent comme suit :

Désignation	2009	2008
Comptes de dépôts particuliers	2 073	1 893
Comptes de dépôts commerciaux	348	319
Comptes de dépôts du personnel	172	83
TOTAL	2 593	2 295

4-4. EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **503 394 KDT** contre un solde de **450 665 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
FONAPRAM		138 059	125 324
Dotation de L'Etat et Fonds National, Fin micro crédits		164 829	138 044
Sommes versées par l'Etat 26-26		20 000	20 000
Fonds National de L'emploi 21-21 MPJ		115 100	102 100
Ressources PRD		1 100	1 100
Emprunts Trésor Tunisien		1 250	3 750
Fonds Tuniso- Belge		1 827	1 774
Emprunt FADES		32 498	34 819
Micro crédit OMS		18	18
Micro crédit PDHL		444	444
Ressources Ministère Agriculture MC		10 000	10 000
Ressources BID		5 163	1 125
Dettes rattachées emprunt		138	217
Ressources FOSDAP		11 950	11 950
Ressources ONA		1 018	-
TOTAL		503 394	450 665

4-5. AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **26 484 KDT** contre un solde de **23 681 KDT** au 31 décembre 2008, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Provisions pour passifs et charges	(1)	1 022	1 395
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	16 864	15 303
Créditeurs Divers	(3)	8 598	6 983
TOTAL		26 484	23 681

(1) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
-------------	------	------	------

Provisions pour risque fiscal	185	337
Provision pour risque divers	837	1 058
TOTAL	1 022	1 395

(2) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	Note	2009	2008
Comptes d'affectation recouvrement		11 460	9 518
Comptes d'attente auto financement		2 317	2 601
Comptes d'attente subvention		877	777
Comptes d'attente BCT		354	297
Crédit PCF à débloquer		1 166	1 345
Autres comptes d'attente et de régularisation	(*)	690	765
TOTAL		16 864	15 303

(*) Pour besoin de comparabilité des états financiers de l'année 2008, les intérêts à courir sur les crédits directs agence ont été reclassés de la rubrique AC7 à la rubrique PA5.

(3) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation	2009	2008
FNG à payer	489	1 277
Assurances à payer	1 542	1 402
Comptes Inter siège	3 264	1 206
Etat, impôts et taxes	630	617
Personnel, charges à payer	2 210	2 050
Dette envers l'Etat (*)	463	431
TOTAL	8 598	6 983

(*) Il s'agit des sommes dues à l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt FADES.

4-6. CAPITAUX PROPRES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **45 198 KDT** contre **44 159 KDT** au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008
Capital	40 000	40 000
Réserves (*)	2 783	2 413
Résultats reportés	1 408	1 293
Résultat de l'exercice	1 007	453
TOTAL	45 198	44 159

(*) Dont **64 KDT** qui représente les intérêts des crédits sur fonds social.

5. ETAT DE RESULTAT

5-1. INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **12 051 KDT** contre **10 586 KDT** au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2009	2008
Produits des placements	(1)	488	529
Intérêts sur crédits	(2)	11 563	10 057
TOTAL		12 051	10 586

(1) : ce compte se détaille comme suit

Désignation	2009	2008
Intérêt placement STB	-	27
Intérêt placement BTKD	101	1
Intérêt placement BH	-	5
Intérêt placement BCT	78	59
Intérêt placement ATB	5	-
Intérêt placement BFT	301	347
Intérêt placement BNA	3	90
TOTAL	488	529

(2) : ce compte se détaille comme suit

Désignation	2009	2008
Intérêt sur crédit MT	6 451	5 321
Intérêt sur crédit 21/21	4 323	3 568
Intérêt sur crédit PCF	463	1 168
Récupération frais sur crédit BID	304	-
Intérêt sur crédit ONA	10	-
Intérêt sur crédit FOSDAP	12	-
Total	11 563	10 057

5-2. COMMISSIONS

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008
Commissions sur mains levées	13	-
Commissions d'études	1 387	1 116
Commissions de gestion FONAPRAM	324	274
Commissions de gestion lignes micro crédits	801	711
Commissions perçues sur opérations avec la clientèle	48	46
Commissions de gestion ONA	17	-
TOTAL	2 590	2 147

5-3. GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **254 KDT**. Il s'agit d'un gain de change constaté suite à l'actualisation des fonds BID.

5-4. INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Désignation	2009	2008
Intérêt sur emprunt FADES	1 523	1 632
Intérêt sur emprunt BID	41	41
Intérêt sur placement clientèle	96	124
Redressement charge agence de 1998 à 2004 (*)	685	-
Autres intérêts	9	7
TOTAL	2 354	1 804

(*) : Il s'agit du redressement des charges de l'agence de 1998 à 2004 suite aux travaux d'apurement des comptes inter sièges relatifs à cette période.

5-5. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS :

Désignation	2009	2008
Dotation aux provisions CMT	130	<391>
Dotation aux provisions 21-21	509	226
Dotation aux provisions PCF	<104>	<72>
Dotation aux provisions pour risque	<289>	461
Dotation aux provisions pour titres participation	48	66
Dotation aux provisions clients Agence	22	87
TOTAL	316	377

Il est à signaler que la détermination des provisions sur les crédits MPJ et crédits PCF a été effectuée en tenant compte d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés et déclarés par la BTS et acceptés par la société TUNIS RE suivant le fichier communiqué annuellement par ladite société.

5-6 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Désignation	2009	2008
Subvention d'équilibre	-	-
Autres produits d'exploitation	3	1
TOTAL	3	1

5-7 FRAIS DE PERSONNEL :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **7 392 KDT** contre un solde de **6 298 KDT** au 31 décembre 2008 et se détaille ainsi :

Désignation	2009	2008
Salaires, primes et appointements	5 852	5 089
Charges Sociales	1 056	805
Assurances Groupe	208	177
Tickets restaurant	147	150
Dotation aux provisions Congés payés et prêts	103	60
Autres frais	26	17
TOTAL	7 392	6 298

5-8 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **3 149 KDT** contre un solde de **2 961 KDT** au 31 décembre 2008 et se détaille ainsi :

Désignation	2009	2008
Entretien et réparation	215	236
Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	1 050	1 018
Honoraires et autres services	271	87
Publicité et relation publiques	143	137
Loyers	310	299
Fournitures	153	97
Fournitures non stockées	433	418
Nettoyages et gardiennages	223	232
Impôts et taxes	210	297
Voyages et déplacements	45	45
Autres	96	95
TOTAL	3 149	2 961

5-9 SOLDE EN GAIN / PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENT S ORDINAIRES :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **348 KDT** contre un solde de **47KDT** au 31 décembre 2008 et se détaille ainsi :

Désignation	2009	2008
Restitution ou Avance sur TFP	40	37
Produit net sur cession d'immobilisation	101	-
Récupération loyer et charges connexes / BNA	140	-
Autres Gains Ordinaires (*)	67	10
TOTAL	348	47

(*) Pour besoin de comparabilité des états financiers de l'année 2008, les intérêts de retard sur livraison tardif par les fournisseurs ont été reclassés de la rubrique P9/C10 à la rubrique P8/C9.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6-1. CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNES :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **84 KDT** contre le même solde au 31 décembre 2008, et représente les cautions données par la banque aux promoteurs.

6-2. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **24 041 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008
Engagement BTS CMT	12 407	14 063
Engagement BTS dotation	5 574	7 045
Engagement BTS 21-21	5 660	9 857
Engagement BTS FOSDAP	-	8
Engagement BTS ONA	60	-
Engagement BTS BID	340	834
TOTAL	24 041	31 807

6-3. GARANTIES REÇUES :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à **358 596 KDT** et représente les garanties reçues de l'Fonds National de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familiales, ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat jusqu'au 31/12/2009.

Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008
Garantie reçue FNG/ MPJ & PCF	247 843	216 621
Garantie reçue sur dotation	110 753	97 411
TOTAL	358 596	314 032

7. Tableau de détermination du résultat fiscal

Exercices 2009 et 2008
(Exprimé en dinars)

	2009	2008
I- PRODUITS		
PR1 Intérêts et revenus assimilés	12 051 277,890	10 585 785,955
PR2 Commissions (en produits)	2 590 162,377	2 147 000,740

PR3 Gains sur différence de change	253 886,950	182 600,000
PR7 Autres produits d'exploitation	2 560,954	596,420
PR8 Gain provenant des autres éléments ordinaires	343 010 ,375	45 423,764
PR9/CH10 Gain provenant des éléments extra ordinaires	4 792,067	1 802,004
TOTAL DES PRODUITS	15 245 690,613	12 963 208,883
II- CHARGES		
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	2 354 315,887	1 804 047,414
CH2 Commissions encourues	0,000	0,000
CH3 Pertes sur différence de change	5 622,587	0,000
CH6 Frais de personnel	7 391 895,490	6 298 182,254
CH7 Charges générales d'exploitation	3 148 868,107	2 960 425,126
CH4 Dotations aux provisions	315 522,420	377 232,360
CH8 Dotations aux amortissements	713 343,274	739 576,269
PR8/CH9 Perte provenant des éléments ordinaires	0,000	0,000
TOTAL DES CHARGES	13 929 567,765	12 179 463,423
III- RESULTAT COMPTABLE (PROFIT)	1 316 122,848	783 745,460
RESULTAT COMPTABLE AVANT SUBVENTION (PROFIT)	1 316 122,848	783 745,460
SUBVENTION D'EQUILIBRE	0	0
RESULTAT COMPTABLE APRES SUBVENTION (BENEFICE)	1 316 122,848	783 745,460
REINTEGRATION PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	0,000	0,000
REINTEGRATION DES CHARGES	353 652,952	523 300,068
DEDUCTION DES PRODUITS	786 053,714	360 976,574
RESULTAT FISCAL (BENEFICE)	883 722,086	946 068,954
IMPOT = 35% DU BENEFICE BRUT	309 302,730	331 124,134
IV- RESULTAT NET (BENEFICE)	1 006 820,118	452 621,326

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2009.

I- Opinion des commissaires aux comptes

1. Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Banque Tunisienne de Solidarité comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

La direction de la Banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

3. Ces états financiers font apparaître au 31 décembre 2009 un total bilan net de 585.322 mDT et un résultat bénéficiaire de 1.007 mDT sans recours à la subvention d'équilibre contre un total bilan net au 31 décembre 2008 de 532.273 mDT et un résultat bénéficiaire de 453 mDT, sans recours également à la subvention d'équilibre.
4. La comptabilité de la banque pour la partie générée automatiquement n'est pas tenue conformément aux normes comptables en vigueur et se présente sous forme d'une comptabilité d'inventaire plutôt qu'une comptabilité tenue au jour le jour et opération par opération. En effet, la comptabilisation des opérations de crédit de la banque (Micro-projets et PC Familial) se fait à travers un balancement effectué, en bloc, des données à partir du système de gestion des crédits dans le système comptable. En outre, les écritures comptables de l'agence sont constatées une seule fois à la fin de l'exercice sur la base d'une situation arrêtée au 31 décembre 2009.

Par ailleurs, la banque ne dispose pas d'un système d'information et d'un système comptable qui permettent une gestion des crédits par ressources, ainsi la banque n'est pas capable de connaître avec exactitude les crédits, les impayés et les recouvrements par source de financement. Toutefois, la banque a engagé depuis l'exercice 2007 les travaux de mise en place d'un nouveau système d'information intégré à un nouveau système comptable.

5. La banque a entrepris depuis quelques années des travaux d'apurement et de justification de ses comptes. L'effort fourni a permis d'apurer un certain nombre de comptes, dont notamment ceux relatifs aux crédits de financement des microprojets et aux crédits de financement des crédits PC Familial.

Ces travaux ont permis de ramener ainsi les suspens en mouvements qui nécessitent des travaux d'apurement et de régularisation supplémentaires aux montants de 163 484 mDT au débit et 166 724 mDT au crédit, ce qui explique la baisse des soldes débit et crédit inter siège qui ont passer respectivement de 207 115 mDT au débit et de 208 321 mDT au crédit à la fin de l'exercice 2008 à seulement 457 mDT au débit et 3 697 mDT au crédit à la clôture de l'exercice 2009.

Les travaux d'apurement et de justification qui ont couvert les comptes comptables relatifs aux crédits microprojet laissent subsister certaines discordances entre la base de gestion des crédits microprojet et les soldes comptables y relatifs pour lesquels la Banque continue le travail d'analyse et de justification.

En outre, les travaux d'apurement des comptes inter sièges réalisés courant l'exercice 2009 ont permis d'identifier des intérêts non constatés en charges qui sont relatifs à des placements effectués par les clients de l'agence au titre de la période antérieure au 01 janvier 2005 pour un montant de 685 mDT.

La Banque a procédé à la constatation de ces intérêts parmi les charges de l'exercice 2009 sans procéder au retraitement rétrospectif des états financiers antérieurs, conformément à la norme comptable NC 11 relative aux modifications comptables.

6. Les travaux d'apurement et de justification qui ont couvert les comptes comptables relatifs aux crédits PCF (comptes de bilan, de résultat et de hors bilan) ont permis d'apurer un nombre important des suspens. Toutefois, l'état de rapprochement du compte STB PCF, qui accuse au 31

décembre 2009 un solde comptable créditeur de 3.904 mDT contre un solde créditeur sur relevé de 7 mDT, n'a pas été arrêté par la banque.

Cette situation nous ne permet pas d'estimer l'impact éventuel des opérations d'apurement, des suspens qui résulteraient du rapprochement de ce compte bancaire sur les comptes relatifs aux crédits PC Familial et les provisions constituées sur ces crédits.

7. Les comptes courants postaux de l'exploitation actifs et passifs comportent des suspens antérieurs non encore apurés, pour lesquels la Banque a entamé un travail d'analyse et de justification.

Par ailleurs, les comptes relatifs à l'assurance à payer ne sont pas justifiés à la date d'arrêté des états financiers.

A notre avis, et sous réserve des points 4 à 7 ci-dessus, les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2009 sont réguliers et présentent sincèrement, dans leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque Tunisienne de Solidarité, le résultat de ses opérations, ainsi que ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant : La banque a procédé à la constatation en produits de l'exercice 2009 des recouvrements réalisés après la date de clôture au titre des impayés en intérêts au 31 décembre 2009, pour un montant de 1 273 mDT contre 1.214 mDT au titre de l'exercice 2008.

II. Examens spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes internationales d'audit.

Sur la base de notre examen, et sous réserve de l'incidence des points ci-dessus indiqués, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2009.

En application de l'article 3 (Nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler des insuffisances qui figurent dans nos lettres sur le contrôle et qui font partie intégrante du présent rapport.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 18 juin 2010

**La Générale d'Audit et Conseil
CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé**

**Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI
SEMMAR Nedra JELASSI**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Convention conclues au cours de l'exercice 2009

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre Banque avec l'une des personnes prévues par ces articles.

Nos travaux n'ont pas permis, par ailleurs, d'identifier des opérations entrant dans le cadre des articles ci-dessus visés.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2009

- a. Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion de la ligne de financement micro-crédits allouée par l'Etat s'élève au titre de l'exercice 2009 à 794 mDT contre 706 mDT en 2008.
- b. Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion des ressources FONAPRAM allouées par l'Etat s'élève au titre de l'exercice 2009 à 324 mDT contre 274 mDT en 2008.

3. Obligations et engagements de la BTS envers les dirigeants.

- a. Les émoluments bruts servis à Monsieur le Président Directeur Général, courant l'année 2009 se sont élevés à 54.134 Dinars (y compris les avantages en nature).
- b. Les émoluments bruts servis à Messieurs les Directeurs Généraux Adjointes, courant l'année 2009 se sont élevés à 52.353 Dinars et à 51.644 DT (y compris les avantages en nature).
- c. Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration s'élèvent pour l'exercice 2009 à un montant brut de 45.000 DT.

Le montant des jetons de présence dus au titre de l'exercice 2008, qui s'élève à 40.250 DT, figure encore au passif du bilan à la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2009.

Tunis, le 18 juin 2010

**La Générale d'Audit et Conseil
CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé**

**Cabinet SEMMAR Nedra JELASSI
SEMMAR Nedra JELASSI**